

« et de répandre la Dévotion Mariale  
« surtout par la diffusion et l'expli-  
« cation de son traité. — La Dévo-  
« tion Mariale enseignée par le B.  
« Père de Montfort doit être envisa-  
« gée comme une affaire capitale  
« dans tout le domaine pédagogi-  
« que, dans les familles, à l'école,  
« dans les maisons d'enseignement  
« et les réunions sociales. » (Con-  
grès marial d'Einsiedeln).

A la suite de ce vœu, le congrès d'Einsiedeln institua une commission permanente pour la propagation de cette Dévotion. Un grand nombre de prêtres de nationalités différentes demandèrent aussitôt à s'unir pour pratiquer et enseigner la doctrine mariale du B. Père de Montfort et donnèrent leurs noms